



DECHARGE DE RESPONSABILITE



Je soussigné(e) :

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville : Tél. /Mobile :

Nom de la formule de votre stage :

Comment nous avez-vous connu ?

Date de naissance :/...../19..... N° de Permis de conduire :

Profession : Société:.....

Accepte les risques du sport automobile ; je dégage par voie de conséquence, soit comme Conducteur, soit comme Passager, soit comme Spectateur, les Organisateurs, Concessionnaires, Locataires et Propriétaires des circuits, de tous recours contre eux même en cas d'accident. Les dispositions qui précèdent valent que les véhicules utilisés soient conduits par moi-même, par un moniteur ou toute autre personne. Je reconnais avoir pris connaissance et accepté l'intégralité du Règlement intérieur de KR DRIVING EXPERIENCE.

La participation au stage de pilotage implique l'acceptation d'être photographié ou filmé.

Les participants acceptent que leurs photos soient diffusées. Conformément à la loi, vous avez un droit d'accès et de rectification des données.

Une autorisation écrite est également nécessaire pour tout photographe ou cinéaste désirant prendre des photos ou films dans un but commercial.

Êtes-vous déjà venu(e) ? Non Oui Précisez :

Souhaitez-vous être tenu au courant de certaines promotions ? Oui Non

Votre adresse e-mail :

Êtes-vous propriétaire d'une voiture de sport ? Non Oui Modèle :

Fait à, le :

Signature avec la mention « Lu et approuvé » :

Règlement intérieur et condition générale

- Tout conducteur ou passager doit avoir signé une feuille de décharge de responsabilité.
- Tout conducteur doit être titulaire du permis de conduire automobile et reconnaît être apte à conduire.
- Je m'engage à faire prendre connaissance de ce règlement intérieur à toute personne m'accompagnant.
- Le port du casque, et de la ceinture de sécurité ou du harnais sont obligatoires. Des casques sont à votre disposition sur simple demande.
- Les participants doivent respecter les ordres de sécurité et de conduite donnés par les pilotes et les organisateurs.
- L'accès aux stands ainsi que tous les autres endroits signalés est strictement interdit aux stagiaires ainsi qu'aux accompagnateurs.
- Tout conducteur doit avoir un taux d'alcoolémie conforme à la loi et ne pas être sous l'emprise de substances psychotropes ou tout médicament susceptible d'entraîner la somnolence.
- Les prestations sont interdites aux personnes souffrant de troubles cardiaques et d'hypertensions ainsi qu'aux femmes enceintes.
- Les arrêts ne sont tolérés qu'aux lieux prévus à cet effet.
- Il est formellement interdit de s'arrêter ou de descendre de voiture, sur la piste ou ses abords, sans y avoir été invité par les responsables de KR DRIVING EXPERIENCE.
- Les mineurs doivent être accompagnés de leurs parents et sont placés sous leurs seules responsabilités.
- Il est interdit de fumer lors du ravitaillement des voitures en essence.
- Les animaux sont interdits dans l'enceinte du circuit.
- Tout stage commencé est dû en entier.
- KR DRIVING EXPERIENCE est assuré auprès de la Cie MMA par un contrat « multirisque professionnel de la compétition automobile » avec notamment les garanties suivantes ; RC personnelle des utilisateurs des véhicules, RC professionnelle.
- En cas d'annulation moins de trente jours avant le stage ou de non présentation le jour même aucun remboursement ne sera effectué ni de report de date.
- KR DRIVING EXPERIENCE se réserve le droit d'annuler le stage du jour même ou durant son déroulement pour des raisons de sécurité.

La décision d'annuler ou d'écourter le stage relève du directeur du stage.

- Les responsables de KR DRIVING EXPERIENCE sont seuls juges pour arrêter un conducteur ou expulser un spectateur estimé dangereux et ceci sans remboursement des sommes versées.

- Tout stagiaire renonce à tout droit et recours à l'encontre de KR DRIVING EXPERIENCE.

- Le fait de prendre la piste ou de franchir l'entrée du Circuit vaut acceptation entière du présent règlement.

Sauf avis contraire de votre part, ces informations seront conservées et éventuellement utilisées dans le cadre d'actions commerciales menées par KR DRIVING EXPERIENCE. Elles pourront donner lieu à l'exercice du droit d'accès et de rectification auprès de KR DRIVING EXPERIENCE dans les conditions prévues par la loi n°78-17 du 06/01/78 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

KR DRIVING EXPERIENCE - 18, rue Jeanne HATTO 39160 Saint amour

SAS au capital de 10'000 € - Siret 824 817 332 00011 - Code APE 8559B

Site internet : www.kr-driving-experience.com - Email : contact@kr-driving-experience.com